

Avec le **portail famille**
vos démarches deviennent
un jeu d'enfants !



Renseignements
Service Éducation
5, place du Général-Leclerc
01 49 42 73 58
villedupre.fr

Accès en un clic
sur villedupre.fr 



Un portail famille : à quoi ça sert ?

La rentrée scolaire 2014/2015 au Pré Saint-Gervais sera marquée par le lancement d'un nouvel outil numérique de proximité entre les services municipaux et les parents des jeunes gervaisiens : **le portail famille**.

La Municipalité a souhaité à la fois **faciliter les démarches des parents** [en leur limitant le nombre de déplacements en Mairie] et **assurer un accompagnement constant** tout au long de l'année scolaire.

Des fonctionnalités... et des avantages !

Paiement en ligne

Le portail offrira la possibilité d'effectuer des paiements en ligne (pour les factures éditées par le service Éducation comme le règlement de la restauration scolaire, des accueils de loisirs, des ateliers éducatifs...).

- Le débit de la transaction est **immédiat** [contrairement à un paiement par chèque qui peut prendre plus de temps].
- Plus besoin de se déplacer, votre facture sera transmise **directement** sur le compte famille.
- Opter pour la facture numérique c'est prendre **une décision en faveur de l'environnement !**
- L'historique des factures et des paiements effectués est archivé sur le portail **pour un meilleur suivi** des dépenses [ne sont visibles que les factures éditées à partir de la mise en ligne du portail].

Messagerie

Le portail est doté d'une messagerie qui vous permettra de contacter les services municipaux de votre choix en fonction de votre demande [service Éducation pour les questions autour de la scolarité ou service des Accueils de loisirs pour le périscolaire].

- possibilité de **joindre des documents** directement avec votre message (des documents scannés par exemple)
- une réponse **adaptée aux besoins** des parents
- plusieurs services **joignables sur une seule messagerie** pour plus d'efficacité.

Et prochainement... possibilité de **réserver une place en ligne** dans les accueils de loisirs !

Ma première connexion

- se rendre sur la page suivante : <http://portail-pre-saint-gervais.ciril.net/>

Cliquez sur **Inscrivez-vous**



Saisissez vos identifiants

* Nom d'utilisateur

* Mot de passe :

Se rappeler de moi :

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

[Inscrivez-vous](#) Et bénéficiez des services personnalisés de votre collectivité.

1/ **Renseignez les informations relatives à votre dossier** : le nom et le n° de dossier qui vous sont communiqués par courrier

Si vous n'avez pas d'identifiant, veuillez contacter le Service Éducation

2/ **Lisez et acceptez les conditions générales d'utilisation**

3/ **Validez votre inscription**

Un mail vous sera envoyé par le service Éducation pour activer votre compte famille. Vous avez **24h pour activer cet accès**, au-delà de ce délai, votre compte sera automatiquement supprimé et il vous faudra recommencer l'inscription depuis la première étape.

Pour vos prochaines connexions

Renseignez le nom d'utilisateur et le mot de passe puis cliquez sur « Se connecter »

Mot de passe oublié ?

Cliquez sur « Mot de passe oublié », renseignez votre adresse mail puis cliquez sur « Envoyer »

Modifier son Mot de passe ?

Cliquez sur « Mon compte [Nom d'utilisateur] » dans le bandeau du portail

Saisissez vos identifiants

* Nom d'utilisateur

* Mot de passe :

Se rappeler de moi :

[Mot de passe oublié ?](#)

À bientôt sur le portail famille !